Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 79 (1965)

Heft: 2-3

Rubrik: Gesellschaftschroniken = Chronique des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS

Conseil héraldique du Luxembourg

Président : Robert Matagne
3, rue Bellevue, Luxembourg

Au cours de l'assemblée générale des « Amis de l'Histoire » (30.4.1965), le président du Conseil héraldique du Luxembourg, M. Robert Matagne, avant de présenter le rapport des activités de notre section, a évoqué le souvenir de M. Paul Adam qui fut, dès la naissance de notre ancienne Société héraldique luxembourgeoise, notre délégué-correspondant. L'assemblée générale consacra à la mémoire de notre regretté ami et éminent collègue une minute de recueillement.

Nos activités en 1964 :

Septième Congrès international des Sciences généalogique et héraldique, La Haye, 20-26 juin 1964. M. Robert Matagne y fit une conférence traitant « Des prétentions territoriales à l'origine des armoiries luxembourgeoises ».

Armoiries de S. A. R. le Grand-Duc Jean: Le 12.XI.64 S. A. R. le Grand-Duc Jean de Luxembourg a accédé au trône jusque-là occupé par son auguste mère S. A. R. la Grande-Duchesse Charlotte. Le nouveau souverain a exprimé le désir de maintenir pour le moment les anciennes armoiries : « écartelé Nassau/Luxembourg ». Toutefois, déférant au désir de S. A. R. le Grand-Duc, le président du Conseil Héraldique a composé le nouveau *fanion* : un carré de soie bleu de Nassau, semé de billettes d'or et frappé d'un écu aux armes nationales, écu timbré de la couronne grand-ducale (non doublée) et entouré de l'écharpe avec bijou de Grand-croix de l'Ordre national de la Couronne de chêne dont le Souverain est Grand-Maître, les billettes étant au nombre de sept dont trois de chaque côté de l'écu et une sous l'écu. L'avers et le revers sont identiques.

Définition et protection des insignes et emblèmes officiels du Grand-Duché de Luxembourg :

Les avant-projets de lois élaborés par notre président, ceci à la demande de M. le Ministre des Arts et des Sciences, viennent d'être l'objet de délibération au sein du Conseil de Gouvernement. La mise au point du projet de loi se trouve donc à l'étude. Il est envisagé d'ajouter aux armoiries d'Etat et au drapeau national un pavillon national destiné à la Marine marchande. L'avant-projet afférent a été entre-temps déjà communiqué par M. Robert Matagne au service gouvernemental compétent.

Armoiries de Remich : Comme toujours, les consultations tant privées que de la part de certains pouvoirs publics ont été nombreuses. Notre président a notamment eu l'occasion de suggérer à l'administration communale de *Remich* de donner enfin aux armes de ce canton et de son chef-lieu la brisure qui s'impose et que nous prônons depuis de si longues années déjà : « Burelé d'argent et d'azur au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or, la queue fourchue est passée en sautoir, l'épaule du lion chargée d'un écusson d'argent à la croix ancrée de gueules ».

Conférence à la tribune du Rotary Club de Luxembourg : Sur invitation du Rotary Club de Luxembourg, M. Robert Matagne a parlé des « Rudiments de l'Héraldique en matière d'armoiries familiales », causerie agrémentée d'exemples pratiques que des planches adéquates ont illustrés.

Publications : Un Armorial manuscrit de J.-Fr. Pierret (XVIII^e s.) publié et annoté par Robert Matagne, fasc. V, collection « Les Amis de l'Histoire », 1964, Impr. P. Linden, Luxembourg;

Investigations héraldiques au Château de Moestroff ; VII^e Congrès International des Sciences généal. et hérald., La Haye;

† *Paul Adam, Paris,* par Robert Matagne, fasc. V, collection « Les Amis de l'Histoire », 1964, Impr. P. Linden, Luxembourg.

Des tirages à part sont disponibles chez l'auteur. Avril 1965.

*L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'*Archivum Heraldicum.

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.